



Attaché commercial déménagement prime précarité

Par **julien77**, le **28/09/2013** à **19:17**

Bonjour,

J'étais Attaché commercial dans le domaine du déménagement embauché en CDD pour une durée d'un an. Mon contrat a pris fin ce mois ci. Mon solde de tout compte a été effectué, aucune trace d'une prime de précarité.

Je suis sous la convention nationale des transports routiers, où il est mentionné que c'est un métier saisonnier donc pas de prime de précarité.

Sauf que je ne suis pas déménageur et que le contrat n'a rien de saisonnier comme il a eu une durée d'un an...

Merci de votre aide.

Julien

Par **P.M.**, le **28/09/2013** à **19:31**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)